

JOURNEE CIRCUIT DE LA CHATRE

8 EME EDITION

22 OCTOBRE 2017



L'ECURIE JACQUES-COEUR ORGANISE LE DIMANCHE 22 OCTOBRE 2017

UNE JOURNEE DETENTE SUR LE CIRCUIT DE LA CHATRE

- OUVERT A TOUS VEHICULES (Silencieux obligatoires normes FFSA)
- **ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE AUTO OBLIGATOIRE**
- HORAIRES : 9H 12H et 14H 17H
- 12H POT DE L'AMITIE
- SEANCE DE +/- 10 MN de roulage prévue en fonction du nombre de participants
- TARIF : 80 € LA JOURNEE PAR VOITURE (**limité à deux pilotes par voiture**)
- ATTENTION PLACES LIMITEES
- INFORMATIONS AU 06 37 64 08 25 ou sur le site ejc18.com
- **INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 15 OCTOBRE 2017 A :**
Ecurie Jacques Cœur 5 route de Jou 18110 Vasselay

**PRESENCE D'UN
FOOD TRUCK**

ECURIE JACQUES COEUR
5 route de Jou
18110 VASSELAY
tél. : 02 48 24 24 94
@ : ecuriejacquescoeur@neuf.fr
Internet : ejc18.com

CIRCUIT de LA CHATRE *Le 22 OCTOBRE 2017*

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 15 Octobre 2017 :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Tél. :

Mail :

N° Permis de conduire :

Délivré le : à

Assurance obligatoire :

Compagnie :n° Police :

Pour les personnes n'ayant pas de compagnie d'assurance, vous pouvez utiliser le bulletin ci-joint pour souscrire une assurance individuelle auprès de notre assureur « LESTIENNE », vous trouverez les modalités en annexe. Pour les autres personnes disposant déjà d'une RC individuel circuit, merci de nous faire parvenir une copie de votre attestation.

Voiture :

Marque :

Type :

Numéro immatriculation ou numéro moteur :

L'engagement pour être validé doit obligatoirement être accompagné des frais d'engagement qui s'élèvent à 80€ ainsi que de la décharge de responsabilité dûment remplie et de votre attestation d'assurance.

Mode de paiement :

CH.....Espèces.....

(Si paiement espèces: envoyer un chèque de caution qui sera remis aux vérifications administratives)

Signature du Participant

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Journée au Circuit de La Châtre – 36400 La Châtre – 22 octobre 2017

Je soussigné(e)

Adresse:.....

Code postal : Ville : Tel :

Conduire un véhicule de marque et modèle numéro immatriculation

.....

Etre passager lors de cette journée.

N° de tél. d'une personne à contacter en cas d'urgence:.....

- Certifie sur l'honneur l'exactitude de ces renseignements.

- Déclare être majeur, et utiliser volontairement la piste du circuit de La Châtre

- Déclare que mon véhicule est assuré en responsabilité civile à l'égard des tiers durant la manifestation

- Déclare être titulaire du permis de conduire

- Je décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident corporel et/ou matériel lors des différents entraînements auxquels je participe, accidents provoqués envers moi-même ou envers des tiers, se déroulant lors de cette journée du 22 octobre 2017 sur le Circuit de La Châtre même.

- Je déclare utiliser la piste du circuit de La Châtre dans l'état où elle se trouve et ce sans esprit de compétition.

- Je m'engage en outre à respecter scrupuleusement les conseils de sécurité, à porter en tout temps la ceinture ou harnais de sécurité équipant le véhicule, ainsi qu'un casque en voiture. Je veille également à ce que mon passager dispose de ses dispositifs de sécurité, et qu'il fut bien déclaré auprès des organisateurs.

- Cet engagement n'excluant pas mes assurances personnelles et/ou privées.

- D'autre part, je prends note que je suis responsable de mes accompagnateurs et qu'en aucun cas ceux-ci ne doivent intervenir sur la piste sans accord préalable de la direction de l'association organisatrice.

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du circuit et m'engage à m'y conformer sans réserve.

- Je renonce par conséquent à exercer des poursuites à l'encontre de l'association ECURIE JACQUES CŒUR représentée par son président Mme Lucette RAUDET pour tous dommages corporels et/ou matériels que l'utilisation de mon véhicule telle que décrite ci-dessus pourrait causer à ma personne ou aux tiers.

Fait à, Le

SIGNATURE

Précédé de la marque « Lu et Approuvé »

RAPPELS IMPORTANTS
JOURNEE CIRCUIT DE LA CHATRE
LE 22 OCTOBRE 2017

IL EST STRICTEMENT INTERDIT :

- De piloter sans casque
- D'utiliser un véhicule ne répondant pas aux normes anti-bruit (silencieux obligatoires)
- De s'appuyer ou de s'asseoir sur les rails de sécurité
- De laisser sur places tous détritrus

CONSIGNES PARTICULIERES POUR LA JOURNEE :

- 10 véhicules maximum simultanément sur la piste avec un seul passager à bord
- Casque, harnais ou ceinture de sécurité obligatoire
- Bâche sous la voiture obligatoire
- Spectateurs interdit aux abords très proches du circuit
- Utiliser les containers poubelles disposés autour de la piste

Merci à tous de bien vouloir respecter ces règles de sécurité et de suivre les consignes de la personne en charge des mouvements de voitures sur la piste.

Plaisir de conduite, détente et convivialité sont les mots à retenir pour cette journée.

ACCES CIRCUIT 36400 LA CHATRE

